

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de son programme de Voirie Urbaine 1978, la municipalité envisage de réaliser une Voie nouvelle devant relier la rue Maréchal Leclerc au Boulevard Lancastel.

Le projet dont l'étude a été confiée à la D.D.E est estimé à 3 280 000 F.

Les crédits nécessaires sont prévus au Chapitre 901 - Article 233/19 du Budget 1978.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le projet en cause,
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise qui aura fait la meilleure proposition.

Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE. - Demande à ce que l'Ingénieur (M. BOIS) vienne expliquer.

M. Marc BOIS. - C'est une voie appelée à relier la rue Maréchal Leclerc au Boulevard Lancastel, entre la rue Bonnier et la rue des Limites. Elle mesure 280 m de longueur et comportera quatre voies de 3 m de largeur, deux trottoirs et deux bandes de stationnement.

Elle a été créée pour faciliter les mouvements des véhicules venant de l'Est et se dirigeant vers le centre-ville.

LE MAIRE. - C'est une partie de la ville qui est reliée assez difficilement au Boulevard Lancastel, et qui se trouve du côté de la rue Montreuil, de la rue Roland Garros. Cette voie doit d'ailleurs, dans le futur, se prolonger jusqu'à la rue Monseigneur de Beaumont en passant près de l'Ecole nouvelle du Parc Montreuil.

Dr Gilbert BOYER. - Ce tronçon de route servira à décongestionner le trafic dans cette partie de la ville. J'ai cru comprendre qu'il y avait un projet de réaménagement des transports publics dans les prochaines années.

M. Camille BOURHIS. - Il y a un plan de circulation où il est question de régler la circulation et de protéger ce qu'on appelle "le centre commercial" par une rocade et des sens de circulation appropriés, de façon à ce que les véhicules ne se servent plus du centre-ville pour sortir de la rue Général de Gaulle mais empruntent "le centre commercial" comme voie de transit.

Parallèlement au plan de circulation, il y a un plan de restructuration du réseau des Transports Publics.

Dr Gilbert BOYER. - Il faudrait prévoir un parking.

LE MAIRE. - Nous avons déjà examiné cette proposition.

Dr Gilbert GERARD. - Pour l'instant, est-ce qu'il y a un échangeur à cet endroit ?

LE MAIRE. - Il y a un échangeur à l'extrémité et une voie de sortie vers l'Est.

LE MAIRE - Remercie M. BOIS pour son intervention.

Mesdames, Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ